



SANTÉ ET PRÉVOYANCE

Quand la direction du GET « prend les choses en main »

Le contrat de groupe GET pour une mutuelle santé/prévoyance a été dénoncé par la MG (Mutuelle Générale) en 2005. Depuis septembre 2005, et peut-être même avant, la direction du GET se prépare à passer un appel d'offres pour un nouveau contrat groupe qui débutera le 1er janvier 2007. **Les résultats obtenus ne correspondent aucunement aux attentes de la CFDT.**

Lorsque la MG a dénoncé le contrat qui la liait au GET, la direction a décidé de faire un nouvel appel d'offres **sans aucune concertation avec les partenaires sociaux alors même que les salariés payent 75% du montant de la mutuelle et que le GET ne participe qu'à hauteur de 25%.**

Après de nombreuses réclamations, la direction a fini par accepter de rencontrer les organisations syndicales et de les tenir au courant de l'avancement du dossier. Au cours de ces réunions, la direction du GET a reconnu plusieurs fois avoir laissé passer des erreurs, erreurs signalées par les organisations syndicales. Nous ne comptons plus les documents distribués en séance (donc sans possibilité d'analyse préalable) ou les versions erronées reçues par courrier électronique.

Malgré des demandes répétées, nous n'avons jamais pu rencontrer les assureurs potentiels et n'avons pas eu connaissance des réponses à l'appel d'offres final.

Des garanties diminuées, une cotisation en très forte hausse (> 30% ?), qui pour certains agents dépassera même l'augmentation de salaire : voilà comment la direction négocie pour nous !

La seule concession faite aux représentants du personnel a été d'accepter une rente éducation minimale pour que les enfants des agents ayant les salaires les plus faibles puissent étudier dans des conditions décentes si leurs parents décèdent. Bien entendu, la direction a refusé de mettre une limite pour les plus gros salaires.

Fiches de paye 2007 : ça va faire mal !

- **La cotisation augmente très fortement pour l'ensemble des agents qui ont choisi le contrat groupe**
- **Les dépenses de santé sont plafonnées à des valeurs beaucoup plus faibles qu'auparavant**
- **En cas de décès d'un agent, la rente de conjoint disparaît**
- **En cas de décès d'un agent, ses ayant-droits toucheront l'équivalent de deux années de salaire contre trois années auparavant, contre l'avis de la grande majorité du personnel**

La direction du GET, piètre négociatrice, n'a réussi à obtenir que 5% de réduction pour la première année alors qu'elle a annoncé à plusieurs reprises pouvoir probablement obtenir 10%. Merci la RH GET, on reconnaît bien là les « professionnels » de la négociation.

À la demande des organisations syndicales, le GET a accepté le principe d'une augmentation de sa participation. Alors que les augmentations de cotisations pour les salariés seront bien concrètes dès la première fiche de paye de 2007, la direction du GET nous informe que la possibilité d'augmenter sa participation est « à l'étude ». Plus la direction tarde, moins le GET payera, c'est bien joué. En attendant, ce sont les agents qui trinquent.

**Vous aviez trop d'argent à la fin du mois ?
Ne vous inquiétez pas, la direction du GET s'en occupe.**

La CFDT ne s'arrêtera pas là et continuera à se battre pour obtenir une renégociation du contrat avec la mutuelle et une augmentation significative de la participation du GET. **Le GET doit se doter d'une véritable politique sociale qui fait défaut aujourd'hui dans de nombreux domaines (mutuelle, logement, vacances, accès pour les handicapés, ...) !**



CFDT GET

<http://cfdt.enst.fr/>

cfdt-bureau@mailman.enst.fr

**Le 7 novembre prochain,
n'oubliez pas d'aller élire vos représentants !**